



COMMUNE D'OTTROTT

67530 - 03.88.95.87.07 - Fax : 03.88.95.82.11

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de MOLSHEIM

Communauté de Communes du Canton de ROSHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2014

Sous la présidence de M. Claude DEYBACH, Maire.

Présents : M. Serge HOFFBECK, M. Francis VOEGEL, M. Francis FEGER, Mme Odile KUBAREK,
Mme Martine KRAUSS, Adjointes au Maire.

- Mme Pascale AMANN, M. Jean AUFDERBRUCK, M. Arsène HALTER, Mme Nadine HASSENFRTZ, M. Christian HOFFBECK, Mme Martine HOFFBECK, Mme Christine KRAUSHAR, Mme Claudine MATTERN, M. Philippe POULAIN, Mme Corinne RINCKENBERGER, Mme Christine SCHREIBER, M. André ZIMMER.

Absents excusés :

- M. François HOFFBECK, ayant donné procuration à M. Claude DEYBACH, Maire.

Date d'envoi de l'ordre du jour : 21.08.2014

La séance débute à : 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du Conseil Municipal du 17 juillet 2014.
2. Orientation de la régie de Télédistribution d'OTTROTT.
3. Divers - informations.

N° 7707 - APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2014.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la dernière séance du 17 Juillet 2014 et émarge le registre en conséquence.

N° 7708 - ORIENTATION DE LA REGIE DE TELEDISTRIBUTION D'OTTROTT.

Le réseau de télédistribution d'OTTROTT date du début des années 80 et a connu plusieurs extensions au cours des années suivantes.

Pour faire fonctionner ce réseau et en assurer la pérennité, la municipalité a créé, en 1993, une régie communale avec à sa tête un directeur et un conseil d'administration.

Un peu plus tard, la régie a créé un poste de technicien permanent dont la double mission est d'assurer la pérennité des installations en place et de faire vivre TVO (chaîne locale d'OTTROTT) au quotidien. Le succès rencontré auprès des abonnés (très nombreux) jusque dans les années 2000 a amené la régie à réinvestir de façon conséquente dans le réseau à deux reprises ; le dernier emprunt ayant été acquitté au printemps de cette année.

Depuis une petite décennie, l'évolution des technologies et la concurrence des offres multiples aidant, force est de constater une érosion constante des abonnés qui, au regard des derniers comptes administratifs, devient plus que préoccupante. Le réseau d'OTTROTT ne peut, en l'état, répondre à la demande croissante du triple Play (télévision, internet et téléphonie), voire quadri Play avec portables inclus.

Le constat est implacable : l'absence de la fibre optique sur le réseau communal interdit à la régie toute évolution de l'offre et est donc condamnée à court terme, à moins de réinvestir massivement une troisième fois. C'est une option que ni la régie, ni la commune ne peut envisager à l'heure actuelle, les recettes n'étant plus au rendez-vous.

La seule issue possible pour sauver notre réseau est de le mettre à disposition d'un opérateur qui, lui, peut (et devra) investir dans la fibre optique afin d'être en capacité de faire évoluer l'offre en adéquation avec les offres concurrentes.

Une offre nous a été faite récemment par un opérateur privé et nous l'étudions avec M. Daniel TRABUCCO, directeur de la régie, avec beaucoup d'intérêt car il y a urgence. La régie ne tiendra pas financièrement une année supplémentaire.

Aujourd'hui la seule question qui se pose aux élus d'OTTROTT est : comment sauver, non pas la régie qui est le moyen de gestion du réseau, mais bien le réseau de télédistribution qui est un bien communal dont le câblage est intégralement réalisé dans le périmètre de la commune plus une partie de l'Ehnthal (Klingenthal).

Dans cette perspective, la municipalité ainsi que la régie ont été approchées à la fois par le CG67 et la Région Alsace lors d'une réunion d'explication et de compréhension de la situation particulière dans laquelle se trouve la commune d'OTTROTT et son réseau de télédistribution.

Lors de cette entrevue, très intéressante pour la compréhension des uns et des autres, sont apparus plusieurs éléments nouveaux :

- L'Etat, avec la région Alsace et les deux départements, va entreprendre le vaste chantier du déploiement numérique et l'arrivée de la fibre optique. Chantier qui devrait démarrer au mieux début 2016, l'année 2015 étant consacrée à toute la partie administrative, montage financier et marché public.
- La partie du déploiement local serait portée par les intercommunalités afin de garantir la fibre optique dans chaque foyer.
- Par contre, lorsqu'un opérateur privé prend possession d'un réseau et investit dans la fibre optique afin de le mettre à niveau, l'Etat ne subventionnera pas la partie locale du déploiement.
- Ceci pourrait porter préjudice à notre réseau de télédistribution lorsque notre territoire viendrait à être « fibré ».
- Ms SIEGRIST du CG67 et SCHNITZLER du Conseil régional d'Alsace vont aborder très rapidement ce sujet auprès des présidents respectifs qui se positionneront sous quinzaine dans l'optique d'une démarche d'urgence en amenant la fibre jusqu'à OTTROTT, afin que puisse perdurer la régie et faire le choix de l'hypothèse 2, à savoir réunir les conditions d'évolution de notre réseau tout en conservant la régie communale. Ceci à très court terme.

- En conclusion : le conseil municipal d'OTTROTT se laisse un temps de réflexion jusqu'au 25 septembre 2014, date de son prochain conseil où une décision devra être prise par les élus afin d'assurer la continuité de service dû aux abonnés du réseau de télédistribution local.

Le Conseil Municipal prend note de l'exposé de Monsieur le Maire et du Président de la Régie de Télédistribution.

N° 7709 - DIVERS – INFORMATIONS.

a. Parution du journal communal Ottrotter.

Martine KRAUSS, Adjointe, remercie les membres de la commission du journal communal pour la réalisation du dernier Ottrotter paru début septembre.

b. Réunion de la commission des associations.

Martine KRAUSS, Adjointe, rend compte de la première réunion des associations qui a eu lieu le mardi 2 septembre dernier. Cette réunion a permis aux associations présentes de faire part de leurs objectifs, difficultés et autres remarques concernant le fonctionnement de ces dernières.

Elle insiste sur les difficultés rencontrées par l'ACSO et souhaite un renouveau de cette dernière pour permettre sa longévité.

c. Départ de Monsieur Régis ALINA, curé de la communauté de paroisse.

Notre curé, Régis ALINA, va quitter la communauté de paroisses courant du mois de septembre. Il officiera sa dernière messe le dimanche 28 septembre prochain.

Son remplaçant prendra ses marques fin septembre.

d. Réunion sur le compostage

Le jeudi 11 septembre prochain le Sélect'Om de MOLSHEIM organise la réunion du compostage. Elle aura lieu à la Salle des Fêtes d'OTTROTT à 19h30.

e. Chantiers en cours :

- ⇒ Burgerwald : mise en route définitive du forage semaine 39.
- ⇒ Stations d'eau potable : la pose du grillage est en cours.
- ⇒ Périscolaire : étanchéité de la toiture, la pose du châssis fenêtre sont en cours. Le bâtiment devrait être fermé pour fin septembre. Début octobre devrait commencer la pose des sanitaires, du chauffage, de la plâtrerie...

f. Rentrée scolaire

Odile KUBAREK, Adjointe, rend compte de la rentrée des classes qui a eu lieu mardi 2 septembre. Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont commencé et ont été prises en main par les ATSEMS, enseignants et les intervenants de l'Université Populaire sans frontières.

La séance prend fin à 21h10.

*Procès-verbal des délibérations certifié exécutoire
- Transmis à la Sous-préfecture le 10.09.2014
- Publié ou notifié le 10.09.2014
Document certifié conforme
OTTROTT, le 10.09.2014
Le Maire,*